

### Compétences visées

*Développer une culture de la bienveillance.*

## Objectifs et contenus

### **Comprendre et analyser la bienveillance, appréhender les risques de maltraitance?**

- Le positionnement de la HAS : recommandations et guide des bonnes pratiques.
- Le contexte juridique de la bienveillance et de la maltraitance.
- La bienveillance : une exigence éthique.
- La maltraitance ordinaire.
- Les types de maltraitance : sur la base du document « **Caractérisation des situations de maltraitance** ».
- Les droits des patients.

### **Analyser les pratiques de bienveillance individuelles et collectives en MCO**

- La prévention des risques.
- Les valeurs qui entourent la bienveillance.
- La démarche éthique
- La bienveillance et la bienveillance.
- L'approche de Carl Rogers.
- Le respect de l'autre, la compréhension, l'empathie, la négociation, la sollicitude.
- Le respect de l'autonomie du patient.
- La notion de « care ».
- Les trois vecteurs de la reconnaissance.

### **S'approprier les conditions de mise en œuvre de la bienveillance**

- La prise en soin du patient.
- Le respect des droits fondamentaux.
- Le respect des habitudes, des modes de vie et des libertés.
- Les comportements des professionnels.
- Les projets individualisés.
- La communication avec le patient.

### **Identifier les ressources pour développer la bienveillance dans le soin en MCO**

- Le travail autour du projet professionnel.
- La responsabilisation de l'équipe.
- L'équité entre les professionnels.
- La confiance dans les relations de travail.
- Les valeurs du projet de soins et les objectifs de service.
- L'appui sur les ressources de l'équipe.
- L'accompagnement et la gestion en équipe d'une situation de maltraitance.

## Méthodes

- Apports cognitifs.
- Cas pratiques.
- Jeux de rôles.
- Analyse réflexive des pratiques professionnelles.

## Personnes concernées

Tout professionnel de santé travaillant en MCO.

## Valeur ajoutée

La formation se propose d'analyser les pratiques individuelles et collectives en MCO et d'élaborer un plan d'actions de développement de la bientraitance. Les axes d'amélioration se déclinent au niveau des comportements et des pratiques individuelles et collectives et font l'objet d'indicateurs de suivi à plus long terme.

## Pré-requis

Aucun

## À noter

### **Cette formation peut être éligible au DPC selon la réglementation en vigueur**

- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des contraintes de validation de l'ANDPC, nous serions en mesure de vous communiquer un numéro de programme DPC dans les trois mois après la contractualisation de la formation.

### **Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants**

- Code de l'action sociale et des familles (CASF – Art. L 119-1 et code de la santé publique (CSP – Art. L 1431-2, définition de la maltraitance, janvier 2021).
- Référentiel de certification des ES de 2021 de la HAS.
- Référentiel d'évaluation des ESSMS de 2022 de la HAS.
- La bientraitance en situations de vie, Outil d'animation d'équipe / HAS-FORAP / CCECQA (Octobre 2012).
- Promotion de la bientraitance : HAS (2015).
- La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre (recommandations de bonnes pratiques professionnelles) / ANESM. 01/08/2008 – 5.

Mise à jour le : **28/05/2024**